Église Saint-Romain à Châtellerault

Histoire & Archéologie

(Art roman et symbolique romane)

Contact : A-F-JOURDIN@wanadoo.fr

Arlette Banos, François Jourdin, Alain Ollivier, Geneviève Ollivier

Église Saint-Romain à Châtellerault

Histoire & Archéologie

Texte et schémas provenant du Bulletin n° 115 de la
Société des Sciences à Châtellerault
adapté et augmenté de schémas

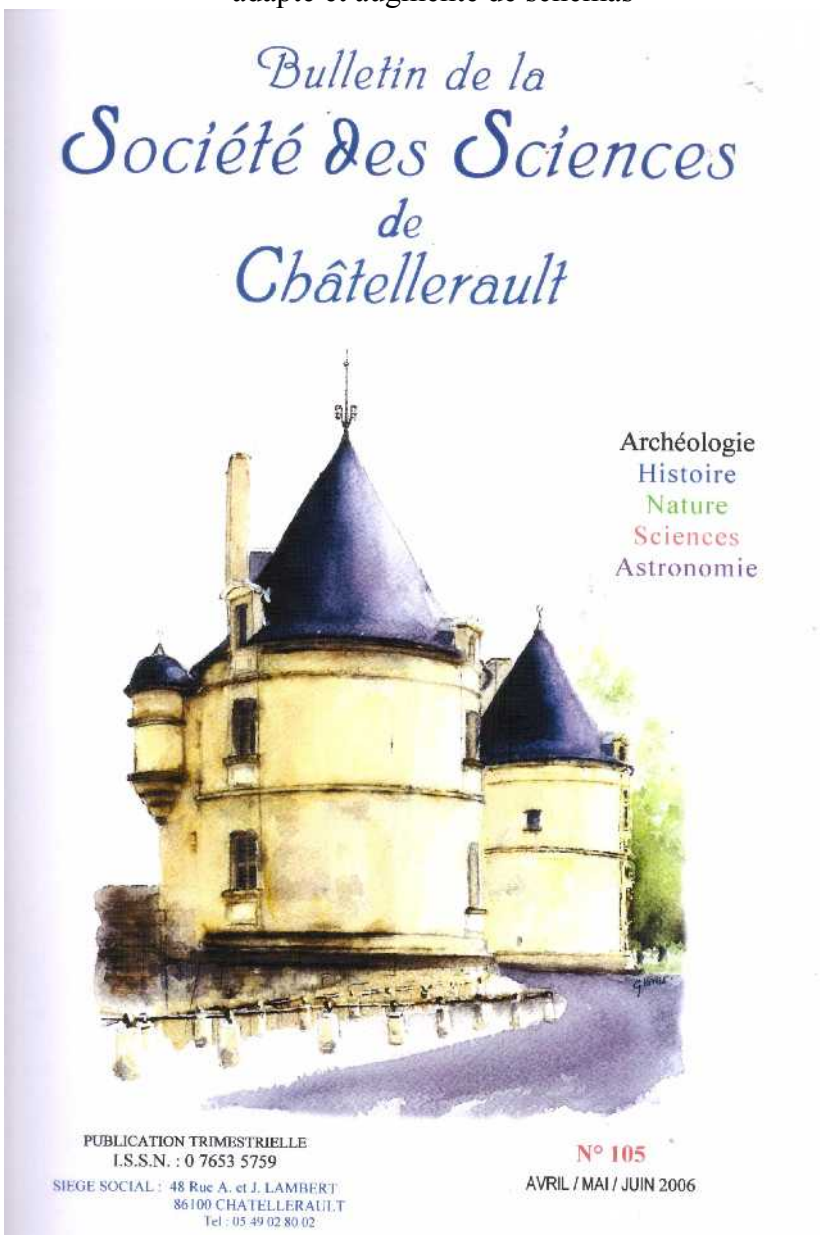

L'ÉGLISE SAINT-ROMAIN

Venant de la place du marché (place Dupleix), vous dirigeant vers la place Notre-Dame, puis empruntant la rue Saint-Romain, vous cheminez, peut-être sans le savoir, dans l'un des lieux les plus fréquentés par la population de notre ville entre les IX° et XVIII° siècle.

A peine engagé dans cette rue, votre regard est immanquablement attiré, sur votre gauche par l'abside de l'église Notre-Dame. Poursuivant votre chemin, quelques mètres plus loin, sur votre droite, une bâtisse, en débord sur la rue, ne manque pas de vous intriguer car, si cette façade est percée de quelques portes et d'un portail qui rappelle celui d'une écurie, levant les yeux, vous apercevez ce qui semble être deux fenêtres murées, surmontées d'un oculus (photos 3 et 5) qui, pour ceux qui ont quelques notions d'architecture, sont tout à fait représentatifs du style roman.

Cette constatation est bien vite justifiée, lorsque, poursuivant votre promenade, quelques dizaines de mètres plus loin, toujours sur votre droite, vous apercevez au fond d'une cour une importante abside du plus pur style roman (photo 1) ainsi que le pignon d'un bras de transept (photo 2) de même époque bien que l'on y remarque quelques modifications très postérieures.

Selon les auteurs, les origines de l'église Saint-Romain, sont imprécises et quelques fois contradictoires.

Ainsi, parmi les documents consultés, un texte affirme qu'après la motte mérovingienne, ayant elle-même succédée à l'édifice gaulois, Gontran, seigneur du lieu, entreprit la construction d'un château de pierre vers les années 855 à 858. A cette occasion, il érigea semble-t-il la première chapelle Saint-Romain et fonda un couvent de moines. (*Châtellerault d'hier à aujourd'hui.* Y. Maréchal)

Un second texte, de *Dom Chamard*, affirme quant à lui que Saint-Romain fut l'église abbatiale d'un couvent de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin fondé par Gundranus, seigneur châtelleraudais vers 1040, sous le gouvernement du vicomte Ecfride II. En 1086, le vicomte, Boson III offre l'abbaye de Saint-Romain aux moines de Saint-Cyprien de Poitiers avec l'accord du chapitre. Deux ans plus tard, en 1088, il semble que ce domaine soit redevenu un simple prieuré.

Une troisième source qui semble beaucoup plus précise, puisqu'il s'agit des archives de l'abbaye de Noyers, nous indique qu'en 1076 Étienne était abbé de Saint-Romain, justifiant ainsi l'existence certaine de l'édifice, au moins vers l'an 1070.

Les archives de Saint-Cyprien de Poitiers, en un document daté de 1088, précisent que l'abbaye de Saint-Romain « *était sous notre juridiction depuis deux siècles* ». Cette affirmation permet de déduire que la construction de cette église remontrait aux environs de l'an 888, confirmant ainsi l'édification de ce monument à l'époque de celle du premier château, ainsi que l'affirme le premier des textes cités.

Nous apprenons encore par un texte de *J.Y. Autexier*, relevé dans *Le Glaneur Châtelleraudais* du mois d'avril 1967, que Saint-Romain fut offert à l'abbaye de Saint-Cyprien en 1110 et devint simple prieuré. Le prieur avait pouvoir sur une large contrée et détenait des privilèges importants et particulièrement celui des moulins à grains (*référence également citée par Ph. Bellin dans le Bulletin de la Société des Sciences N°103*).

On relèvera entre ces différents textes des contradictions de dates et de noms qu'il conviendrait de préciser en remontant à des sources originelles. Ainsi il serait nécessaire de s'assurer que les archives de Saint-Cyprien mentionnent bien « *depuis deux siècles* » en 1088 et non de deux ans puisque le vicomte Bosson III avait offert Saint-Romain à cette communauté en 1086. Erreur de copiste ? S'il ne s'agit pas d'une erreur, ceci confirmerait l'existence d'un monument religieux en ce lieu dès 888 et même avant. Ph. Bellin, dans le bulletin 103 déjà cité, apporte des précisions à ce sujet.

On peut rajouter que c'était la plus grande église de la ville, la seule où tous les fidèles pouvaient se réunir pour entendre les prédications générales du Carême et de l'Avent. Mais quelle fut son histoire au long des siècles ? L'une des rares traces de celle-ci se trouve dans les archives de Châtellerault où l'on apprend (registre XXXVI et XXXVII F.180) qu'il y eut un agrandissement de l'église au XXVII° siècle. Après avoir souffert des guerres de religion, elle était en si mauvais état que les prédications avaient lieu sous la halle aux marchands. Elle fut en partie reconstruite et agrandie rendue aux prédications générales en 1687 avec les matériaux provenant de la démolition du temple protestant. En 1727, on fit encore quelques travaux mais, en 1790, le prieuré fut supprimé et l'église abandonnée.

Il se pourrait d'ailleurs que certains des matériaux provenant du temple protestant soient constitués des linteaux se trouvant au dessus des trois portes ouvertes dans la façade, car ils ne correspondent pas au style roman mais plutôt à une architecture fin XVI° début XVII° siècle.

« *De nos jours les ouvertures en plein-cintre de l'abside ont été murées, d'autres ont été agrandies pour y installer des fenêtres, un balcon. La façade refaite en 1687 est banale : les trois portes d'entrée servent de garages. Les portes murées laissent place aux fenêtres ; des toits de tôle remplacent les charpente* ». (J.Y. Autexier)

Si Saint-Romain, ce monument chargé d'histoire, a perdu sa splendeur, le hasard fait bien les choses car c'est lui, à n'en pas douter, qui se manifesta lorsqu'un groupe de visiteurs mené par un membre de la *Société des Sciences* sur les chemins du vieux Châtellerault eut, en ce jour de juin 2004, l'émotion que procure toute découverte archéologique d'importance.

Cheminant le long de la rue Saint-Romain les promeneurs venaient de s'arrêter face à l'abside de la collégiale Notre-Dame lorsqu'un ouvrier municipal se porta à leur rencontre pour les informer de ce qu'avec un collègue, réparant la base d'un mur de l'église Saint-Romain, ils venaient de découvrir une importante sculpture (photo 9). La municipalité en avait été informée et dès la fin des travaux ce vestige devait être recouvert. Aussitôt, tout le monde se précipite à la suite de l'ouvrier, arrive très rapidement sur le lieu de la découverte, puisque distant de quelques pas de l'endroit où nous nous trouvions.

Une brèche s'étant ouverte à la base du mur extérieur latéral gauche de la nef par rapport au portail donnant sur la rue Saint-Romain (mur nord), à environ deux mètres de la croisée du transept et à un mètre cinquante de haut. Les ouvriers municipaux s'employant à stopper la dégradation de ce mur, avant de procéder à sa consolidation, venaient de découvrir ce qui a été immédiatement reconnu comme étant un chapiteau, pièce architecturale coiffant habituellement une colonne.

Un examen rapide de ce chapiteau, relativement épargné, ainsi que les dires des ouvriers, donnait à penser que le motif ornant sa corbeille pouvait représenter une sirène, figure relativement courante de l'imagerie romane.

Ce jour là, pris par le temps et n'ayant pas d'appareils de prise de vue, les observations s'arrêtèrent provisoirement et ce n'est que le lendemain que quelques membres de la Société des Sciences firent de nombreuses photographies du site et du chapiteau, avant que cette pièce de l'histoire de notre ville ne soit de nouveau emmurée, afin d'être protégée de toute nouvelle dégradation dans l'attente toujours promise d'une restauration, au moins partielle, de cette église, la plus ancienne de notre ville, qui fit l'orgueil de notre cité depuis le début du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII° siècle.

Les observations plus approfondies des photographies nous apprenaient rapidement que le motif de ce chapiteau n'était pas celui d'une sirène mais qu'il relevait d'un thème très souvent évoqué dans les églises romanes, celui de l'atlante. (fig.9 à 12)

LE CHAPITEAU

Sculpté sur la corbeille d'un chapiteau de tailloir carré ou rectangulaire et au niveau d'une arête de celui-ci (position classique) le personnage, dont il est ici question, ramassé sur lui-même, arc-bouté sur ses jambes qui se développent sur les deux faces contiguës à cette arête (photos 9,10 et 11), semble porter sur ses épaules l'énorme masse que constituait l'arc de voûte appuyé sur le dessus du tailloir dont il s'évertue à soutenir la base. La localisation de ce chapiteau, en partie noyé dans la maçonnerie, ne nous a malheureusement pas permis d'examiner son arête opposée et ses deux autres faces.

Le personnage, endommagé, laisse deviner qu'il porte un bonnet rond de type passe-montagne, que l'on retrouve dans diverses fresques ou enluminures des XI° et XII° siècle et qui porte un bliaut (longue tunique que portait les hommes et les femmes au Moyen Âge) sur les épaules. Ces deux remarques peuvent amener à penser que le modèle reproduit sur ce chapiteau est celui d'un ouvrier du bâtiment de cette époque dont la vêture était similaire (photos 9 ,10 et 11).

A l'instar du géant Atlas, issu de la mythologie gréco-latine, qui portait le monde sur ses épaules, notre personnage, hors de l'action qu'il effectue, n'a rien de commun avec l'athlète antique. Ce type de représentation, d'image, puisque conçu par les sculpteurs imagiers de l'époque romane entre les XI° et XIII° siècle, n'est pas rare et décore très souvent quelques corbeilles de chapiteaux internes aux églises d'alors, mais aussi de nombreux corbeaux ornant la partie extérieure de leur abside.

S'agissant d'églises du culte catholique, chrétiennes par opposition au culte païen qui vénérait le dieu Atlas, il ne semblait pas opportun de désigner ce type de sculpture du nom de ce géant. De plus, l'utilisation de ce motif comme décoration de pièces d'architectures, appelées à servir de renfort et à soutenir la maçonnerie, a conduit à les désigner du nom d'atlante. Un dictionnaire qui fait le parallèle entre Atlas et Atlante, nous indique que le second, issu du premier, désigne un motif architectural qui soutient une corniche ou un entablement.

Enfin, et sans doute, l'aspect le plus intéressant de ce motif réside dans la possible signification symbolique de ce type d'image.

L'étude du phénomène symbolique des sculptures ornant les églises romanes conduit, sous toutes réserves, à donner à la représentation de l'« atlante » une signification précise hors de son seul caractère meublant. En effet ainsi que nous le faisions remarquer précédemment ce motif est constamment utilisé pour « l'illustration » de ces édifices et si l'on commence à admettre que ces images étaient destinées à l'édification populaire et à l'enseignement dans le cadre de la religion catholique, il semble, que la position de l'atlante, ramassé sur lui-même et soutenant l'église, monument et ensemble architectural, puisse être interprétée comme une invite, faite aux fidèles, à soutenir de la même manière et de toute leur force l'Église, en sa qualité d'institution temporelle mais aussi spirituelle.

« *Le symbole, qui en toute rigueur ne signifie rien, est une source inépuisable de sens toujours possibles et nouveaux* » (J. Genineau, *Demain la liturgie*, Cerf - 1976 - p. 122)

Nous en avons ici la parfaite démonstration, puisque nous pouvons aussi interpréter cette scène comme l'illustration des paroles du Christ :

« *Venez à moi, vous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug, mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger.* » (Matthieu 11, 28 – 30)

Le symbole ne peut se comprendre que dans un milieu déterminé et, dans ce même milieu, il est le catalyseur nécessaire au déclenchement de réactions intuitives, à des degrés spirituels multiples, dans le cas d'espèces.

Ainsi, pour notre chapiteau, nous pouvons y voir plusieurs interprétations :
- un bonhomme qui porte une lourde charge,
- un homme qui soutient l'Église de toutes ses forces et de sa bonne volonté,
- un pêcheur ployant sous le fardeau de ses pêchés mais qui se met à l'école du Christ, selon les paroles rapportées par Matthieu.

Nous percevons très vite qu'il est impossible de comprendre, d'interpréter, de « goûter » le formidable travail des imagiers romans, leur subtile connaissance des textes sacrés et de la spiritualité chrétienne, si nous mêmes n'avons pas une certaine connaissance de l'ancien et du nouveau testament.

Comme nous l'avons précédemment indiqué, le thème de l'atlante est souvent représenté dans les églises romanes et sa signification est identique. Ainsi, dans le Nivernais l'église de Saint-Reverien (www.art–roman.net) possède un très beau chapiteau (photo 12) figuré de deux atlantes très différents l'un de l'autre, mais qui illustrent une fois encore l'Évangile de Matthieu.

Le personnage de droite, d'allure simiesque, est affolé par la charge qu'il doit supporter, charge de ses pêchés s'entend, alors que le personnage de gauche paraît serein, à un point tel que supportant la même charge, il semble le faire dans la facilité ; il le fait même en n'utilisant que sa seule main gauche, la droite reposant sur son genou.

Cette position de la main est définie par F. Garnier *« Le langage de l'image au Moyen Âge - signification et symbolique » ; Le Léopard d'or*, Mame, 1995 p. 185, comme une affirmation de fermeté, de détermination dans l'action entreprise, illustrant le même thème rapporté par Matthieu et particulièrement ces mots : « *Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger* ».

De plus, ce personnage,vêtu, semble-t-il, d'une robe de bure, porte la tonsure caractéristique des moines et religieux de l'époque illustrant ainsi les paroles du Christ : « Mettez-vous à mon école… »

Il est remarquable de constater que souvent, et c'est le cas ici, la maîtrise des « imagiers » qui ont sculpté ces pièces ne semble pas parfaite. Ceci est tellement symptomatique qu'il pourrait être raisonnable de penser que cette manière fruste d'œuvrer n'est pas involontaire mais relève d'une volonté délibérée afin que l'esprit de celui qui examine ces sculptures ne soit pas captif de l'image mais puisse en pénétrer l'essence, et que la lettre ne tue pas l'esprit, car ainsi que l'écrit saint Paul : « *La lettre tue et l'esprit vivifie* ».

Il paraît aussi curieux de constater que nombre de spécialistes de l'art roman connaissent si peu les écritures (ancien et nouveau testament), ainsi que les commentaires qui en ont été faits par de nombreuses grandes figures du monde chrétien (saint Hilaire, saint Augustin, Guillaume de Saint-Thierry, et tant d'autres), qu'il leur est impossible de pénétrer le monde de la symbolique romane et cette méconnaissance ne les conduit qu'à disserter sur les apparences de l'art roman, passant à côté de l'essentiel.

M. Dulaey en son ouvrage « *Des forêts de symbole* » rapporte que des étudiants en art ne voient en la "*Vierge à l'enfant*" qu'une femme portant son bébé…

L'église Saint-Romain recèle d'autres symboles, tels que :
- son orientation est-ouest en direction du soleil levant, le signe de résurrection et de la re-naissance, chaque jour manifesté, et non particulièrement la direction de Jérusalem ;
- sa façade qui allie, au sommet, le fenestrage circulaire de l'œil-de-bœuf, le cercle évoquant le mouvement immuable, perpétuel, signe de Dieu le Père. Au-dessous de cet oculus, nous trouvons deux fenêtres symétriques et identiques signifiant les deux natures du Christ : Homme et Dieu ;
- les trois portes voulant symboliser la Trinité : Père, Fils et Esprit.

On pourrait encore voir dans ce nombre de portes et fenêtres : 1, 2, 3, la formule mathématique « *1 que multiplie 2 puissance 3 = 8* » qui est le nombre parfait. La seconde épître de

Pierre évoque ce sujet et nombreux sont les auteurs chrétiens anciens qui ont fait de même : Justin, Clément d'Alexandrie, Astérios d'Amasée.

Toutes ces spéculations sur le « 8 » expliquent les formes octogonales des bénitiers, des baptistères de Milan, du Latran, mais aussi celui bien plus près de nous du baptistère Saint-Jean de Poitiers.

Le sujet est vaste et rappelons qu'il s'agit ici de symbolisme chrétien, ce qui n'a rien à voir avec la mode actuelle de l'ésotérisme.

M. R. Grugeaud faisait remarquer dans son étude sur Saint-Romain que le mur de la façade n'était pas perpendiculaire à l'axe de la nef mais qu'il s'inclinait de quelques degrés vers l'est. Ceci ne pourrait être qu'un défaut de construction ou un impératif dû au lieu d'implantation et aux constructions alentours s'il n'avait pas remarqué que l'ancienne église de Ligugé possédait la même particularité. Signification symbolique ? Nulle interprétation ne peut en être actuellement donnée. Hasard ?

A la suite de cette découverte, une nouvelle visite s'imposait. Cette fois, ce fut grâce à la gentillesse des propriétaires d'une très importante partie de l'église, M. et Mme Lanselle, qui ont constamment pris soin de préserver au mieux l'intégrité du lieu et ont encore récemment effectué (totalement sur leurs deniers personnels) d'importants travaux de charpente et couverture. C'est ainsi que du côté rue Saint-Romain, les portes nous furent à nouveau ouvertes sur une remise et un dépôt de marchandises qui recèlent et dissimulent en réalité une importante partie de cette église dont une portion de la nef collatérale sud, quelques chapiteaux, très sobres, encore bien conservés, et l'arc séparant la nef de la croisée du transept (photos 1 à 8). Leurs photographies devraient vous permettre d'avoir une idée plus précise de ces témoins de notre passé.

Enfin, il convient de signaler que des morceaux de colonnes, colonnettes et chapiteaux, non significatifs, avec quelques traces de décors peints provenant de cette église, sont entreposés dans les réserves du Musée Sully et n'attendent que des jours meilleurs pour tenter de retrouver leur emplacement d'origine, peut-être après une restauration de l'édifice. Mais quand ?

Ce travail a été réalisé en collaboration par :
- Arlette BANOS pour le texte historique,
- François JOURDIN pour l'étude du chapiteau et son symbolisme,
- Alain OLLIVIER pour les photographies du chapiteau,
- Geneviève OLLIVIER pour les relevés et la reconstitution du chapiteau.

LEXIQUE

Petit rappel lexical pour la lecture des éléments d'architecture présentés :

ABAQUE ou TAILLOIR (fig. 19) : partie supérieure d'un chapiteau ; l'appellation la plus courante étant « tailloir », voir ce terme.

ABSIDE (fig. 16) : dans certaines églises, souvent de style roman, extrémité arrondie ou polygonale de la nef centrale, située derrière le chœur. Ce terme s'applique à la partie interne du monument, bien que cette forme très particulière et identifiable de l'extérieur amène à utiliser ce terme pour désigner cette partie du chevet.

ABSIDIOLE (fig. 16 et 15) : petite abside ou chapelle en demi-cercle ouvrant sur le transept, la nef, ou l'abside.

ARC :
a) - assemblage de pierre, courbe, reliant deux colonnes, piliers, et soutenant les éléments de maçonnerie supérieurs,
b) - arc « *doubleau* », en saillie sous une voûte qu'il soutient,
c) - arc « *en plein cintre* », qui dessine un demi cercle complet ; l'arc plein cintre est caractéristique de la période romane où l'on peut observer que les églises de ce style sont, très souvent, constituées d'un assemblage de carrés et de demi-cercles (fig. 1 ; 2 ; 3 ; 11 et 12)
d) - arc « *diaphragme* », arc doubleau allant, transversalement, d'une travée à l'autre.

ASTRAGALE (fig. 19) : moulure ronde, ou, « *tore* » qui sépare le fût de la colonne du chapiteau qu'elle supporte. Il s'agit donc de l'élément qui par sa partie supérieure est en contact avec la base de la corbeille. Cette limite, dans la symbolique romane, pourrait se concevoir, selon la nature des scènes représentées, comme représentation du « terrestre » par opposition au « céleste ».

ATLANTE (fig. 9 ; 10 ; 11 et12) : statue d'homme soutenant une corniche, un entablement.

BAS-CÔTÉ (fig. 15) : appelé aussi collatéral, il s'agit de l'une des éventuelles nefs latérales d'une église.

BASE (fig. 21) : partie inférieure d'une colonne ou d'un pilier, en contact avec le sol ; la base est rarement ouvragée, elle est composée de plusieurs parties « *tore* », « *scotie* », « *griffe* » et « *plinthe* ».

BERCEAU : « *voûte en berceau* » caractéristique de l'architecture romane ; il s'agit d'une voûte demi cylindrique. Il convient de remarquer, lorsque l'on visite une église romane, que son architecture est constituée d'un assemblage de carrés ou de rectangles, de demi-cercles, de cercles, de demi-sphères (coupoles) et de quart de sphères (cul de fours) et ce dans tous les plans de l'espace.

CHAPELLE (fig. 16) : en général, il s'agit d'une partie de l'église contenant un autel. On distingue :
a) - l'axiale, dans l'axe de la nef,
b) - la rayonnante, disposées autour du déambulatoire.

CHAPITEAU (fig. 19) : partie supérieure d'une colonne ou d'un pilier, de diamètre ou de côté de plus grande dimension que celui de la colonne ou du pilier qu'il coiffe. Un chapiteau supporte la charge d'un ou plusieurs arcs. Il est composé de trois parties qui sont, en partant de sa base : « *l'astragale* », « *la corbeille* », « *le tailloir ou abaque* ».

CHEVET (fig. 16) : partie extrême de l'église se trouvant à l'opposé de sa façade, au-delà du transept et du chœur. Ce terme est utilisé de préférence pour désigner cette partie extérieure de l'édifice. Dans les églises orientées, le chevet se situe à l'est du bâtiment.

CHŒUR (fig. 16) : partie du monument se situant :
a) - dans les églises ayant un déambulatoire, au-delà du transept, côté chevet, où l'on trouve l'autel. Sanctuaire où se tient le clergé au cours des offices. Cette partie comporte fréquemment des stalles.
b) - dans les églises sans déambulatoire, au-delà du transept, côté chevet, où se trouve l'autel (voir ci-dessus), mais en avant de l'abside.

COLLATÉRAL (fig. 16) : également appelé « *bas côté* », il s'agit des nefs latérales à droite et à gauche de la nef centrale. Les collatéraux ont surtout un rôle de couloir de circulation et relient les croisées du

transept et le déambulatoire (quand ils existent). Dans les églises orientées, dont le chevet est à l'Est et le portail à l'Ouest, on les appelle aussi « *bas côté sud* » (à droite du portail) et « *bas côté nord* ».

CORBEAU : pierre dépassant perpendiculairement d'un mur, ayant en principe pour but de supporter une charge.

COLONNE (fig18) : ensemble vertical de maçonnerie, destiné à recevoir la charge de voûte(s) ; elle est composée de trois parties de la base au sommet : « *pied* ou *base* », « *fût* » et « *chapiteau* ».

CORBEILLE (fig19) : partie centrale du chapiteau, comprise entre l'« astragale » et le « tailloir ». Son appellation provient de la corbeille d'acanthes qui décorait les chapiteaux corinthiens. En règle générale, seule cette partie du chapiteau peut être sculptée ; il est alors dit « feuillu », « imagé » lorsque son décor comporte des scènes non immédiatement identifiables ou « historié » si ces scènes ont un décor relatif aux écritures (ancien et nouveau testament).

COUPOLE : voûte hémisphérique. Le carré de la croisée du transept est souvent surmonté d'une coupole qui, elle-même, se situe au-dessous du clocher.

CROISÉE (fig.16) : souvent désignée sous l'appellation de « *croisée du transept* », il s'agit de la surface engendrée par l'intersection de la nef principale et du transept. Dans les églises romanes, cette surface est le plus souvent de forme carrée.

CRYPTE : chapelle souterraine, située sous le chœur, dans laquelle étaient déposées les reliques d'un saint. Toute chapelle souterraine n'est donc pas une crypte, qui doit répondre au critère de situation.

CUL DE FOUR : une voûte est dite « *en cul de four* » lorsqu'elle prend la forme d'un quart de sphère.

DÉAMBULATOIRE (fig. 16) : toutes les églises n'ont pas de déambulatoire. Il s'agit du couloir de circulation, généralement en forme de demi cercle qui, passant derrière le chœur, relie les deux collatéraux.

FAÇADE : partie extérieure de l'église, à l'opposée du chevet (donc à l'ouest pour une église orientée) et qui comporte, outre diverses ouvertures, le portail si caractéristique de l'art roman, puisque constitué de l'assemblage d'un carré (ou carré long) et d'un demi cercle.

NARTHEX : habituellement situé intérieurement à l'église, entre le portail et le développement de la nef et de ses bas côtés. Le narthex était souvent surmonté d'une tribune qui, curieusement dans des textes de l'époque, était écrit « *turbine* ». C'était aussi un lieu important puisque celui où, au cours des offices se tenaient les catéchumènes. C'est aussi, et sans doute pourquoi, dans certaines églises les colonnes ou piliers supportant des chapiteaux en ce lieu, sont historiés de scènes quelquefois énigmatiques pour notre mentalité de ce XXI° siècle.

NEF : nef centrale ou principale, c'est la partie de l'église située entre le narthex et la croisée du transept ; les nefs secondaires étant constituées des collatéraux ou bas-côtés. Son nom lui vient de sa ressemblance avec la coque renversée d'un navire. Une nef est habituellement constituée de plusieurs « *travées* ». Chaque travée, dite « de nef » par opposition à la « travée de l'église » qui est, elle, la partie délimitée par toute la largeur de celle-ci, occupe un espace rectangulaire délimité par quatre colonnes.

ORIENTÉE : se dit d'une église dont l'axe longitudinal est orienté est-ouest, du chevet à la façade. Cette orientation contrairement la tradition populaire n'est pas la direction de Jérusalem, mais celle du soleil levant, symbole dans le cadre chrétien de la résurrection et de la re-naissance. Traditionnellement, l'ouest, côté portail est celui de la mort mais dans l'espérance de la résurrection. Enfin la partie extérieure nord de l'église, partie froide, sombre, non hospitalière, était généralement réservé au cimetière, alors que la partie sud, ensoleillée, chaude et accueillante recevait les lieux de vie tel que cloîtres et jardins.

PORCHE : entrée de l'église, en avant de la façade, et non fermée.

PORTAIL : entrée de l'église pratiquée dans la façade. Le portail est très caractéristique dans l'art roman puisque associant dans sa forme le carré et le cercle qui sont dans l'expression symbolique orientale, puis chrétienne par la suite, la représentation du « terrestre » et du « céleste ».

SANCTUAIRE : partie de l'église, située au-delà de la croisée du transept, en allant vers le chevet, et en avant du chœur, place où l'on trouve habituellement l'autel.

SCOTIE (fig. 21) : partie travaillée, en forme de gorge, séparant deux tores de diamètres différents, celui du dessus étant de diamètre inférieur à celui du dessous, situés à quelques centimètres l'un au-dessus de l'autre et meublant la base de la colonne. Le tracé d'une scotie n'est pas le fait du hasard, mais répond à un tracé géométrique précis.

TAILLOIR (fig. 19) : partie supérieure d'un chapiteau, en général de forme cubique ou parallélépipédique régulière, dont la base s'appuie sur le haut de la corbeille et dont le sommet accueille la retombée des arcs de voûtes (voir aussi « *abaque* »). La base du tailloir, en contact direct avec le haut de la corbeille est souvent utilisée pour symboliser la limite du « terrestre » et le début du « céleste ».

TRANSEPT : nef transversale perpendiculaire à la nef principale, dont la surface commune détermine la « *croisée du transept* », de forme carrée, et qui donne à l'église sa forme symbolique de croix.

TRAVÉE (voir à nef) : surface déterminée entre deux colonnes du collatéral droit et deux colonnes du collatéral gauche, ces quatre colonnes étant contiguës à la nef.

BIBLIOGRAPHIE

Le Glaneur Châtelleraudais
Bulletin de la Société des Sciences
J. Chevalier & A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*
M.M. Davy, *Initiation à la symbolique romane*, Flammarion Champs, août 1996
M. Dulaey, *Des forêts de symboles, initiation chrétienne à la Bible*, Livre de poche, 2001
F. Garnier, *Le langage des images au Moyen Âge, signification et symbolique*, Léopard d'or, Mame, Tours, 1995
Dom Miquel (Abbé de Ligugé), *Petit traité de théologie symbolique*, Foi vivante – Cerf, 1987
Dom Angelico Surchamps
G. de Champeaux, Dom S. Sterckx, *Introduction au monde des symboles*, Collection Zodiaque
Anne et Robert Blanc, *Nouvelles clefs pour l'art roman*, Editions du Rocher, 1987
Anne et Robert Blanc, *Les symboles de l'art roman*, Editions du Rocher, 1999.

L’église Saint Romain

Photographies par F. JOURDIN

Photo n°1
L’Abside

Photo n°2
Extrémité du transept nord

Photo n°3
Façade sur rue Saint Romain

Photo n°4
Nef coté Est : Arc fermant actuellement le passage entre celle-ci et la croisée du transept

Photo n°5
Façade ,vue de l’intérieur ; Typique de l’art roman du XI^{e} siècle

Photo n°6
Colonnade du collatéral sud, dont les travées ont été murées

Photo n°7
Détail Photo n°4

Photo n°8
Détail Photo n°4

Le Chapiteau

Photo N° 9
Le chapiteau tel que découvert
(Alain Ollivier)

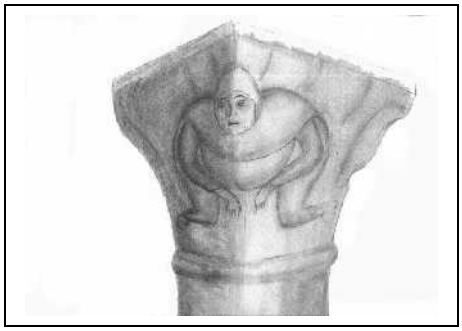

Fig N° 10
Relevé du chapiteau
(Geneviève Ollivier)

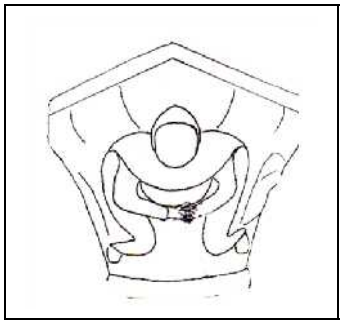

Schéma N°11
Reconstitution
(Geneviève Ollivier)

Photo N°12
Les Atlantes de Saint-Reverien
(Autorisation webmaster :
www.art-roman.net)
Saint -Reverien Dép. 58 ; 30km nord-est de Nevers

Essai de reconstitution de l'église Saint Romain

(D'aprés R Grugeaud)

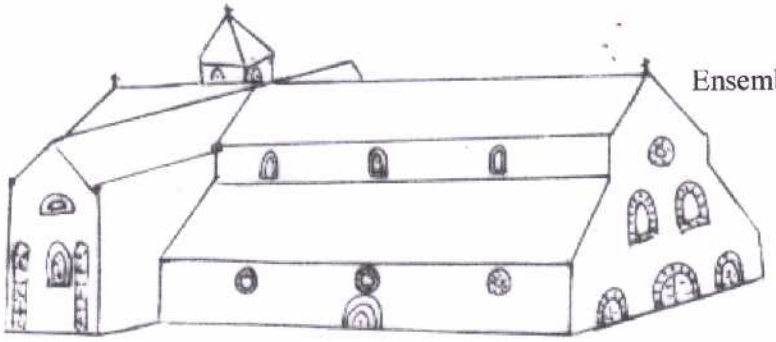

Ensemble de l'édifice
(Figure 13)

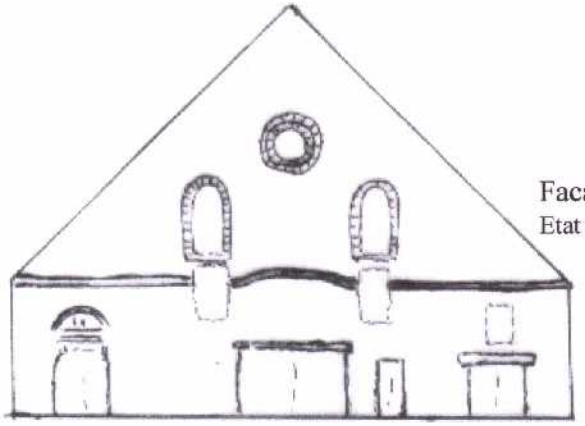

Facade et portail
Etat actuel (Figure 14)

Plan d'ensemble de l'église
(Figure 15)

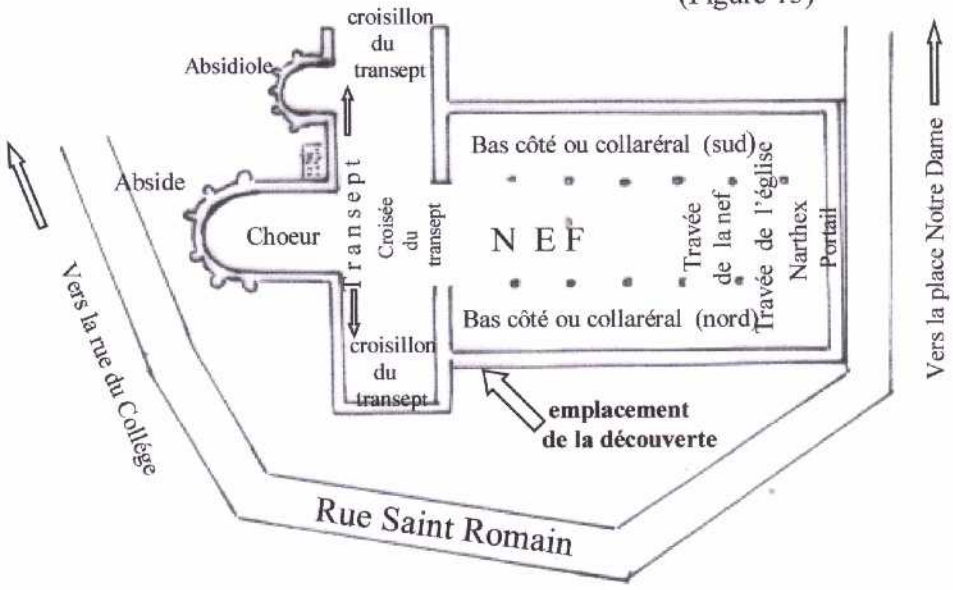

Notion d'architecture Romane

Plan classique d'une église Romane

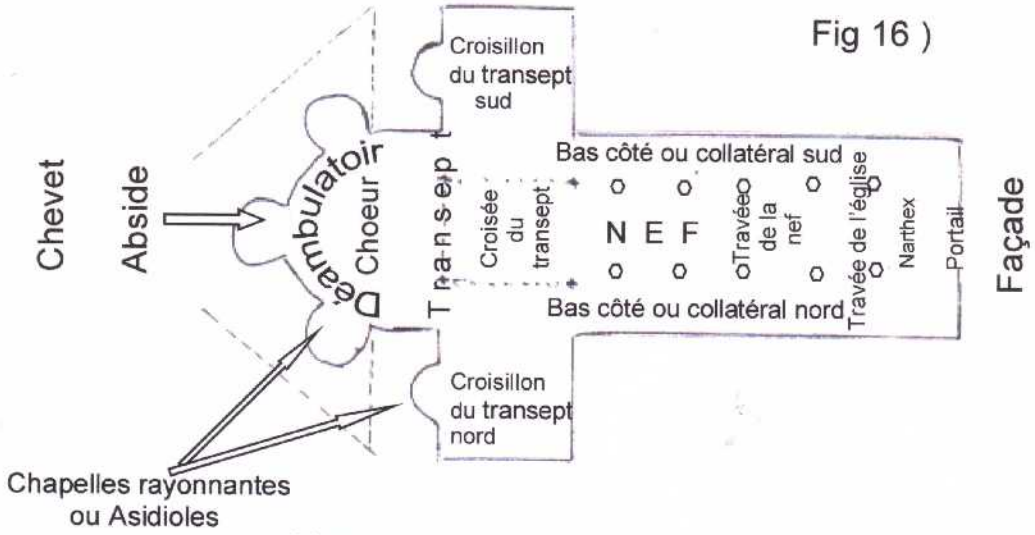

Fig 16)

Vue extérieure de l'église par le chevet

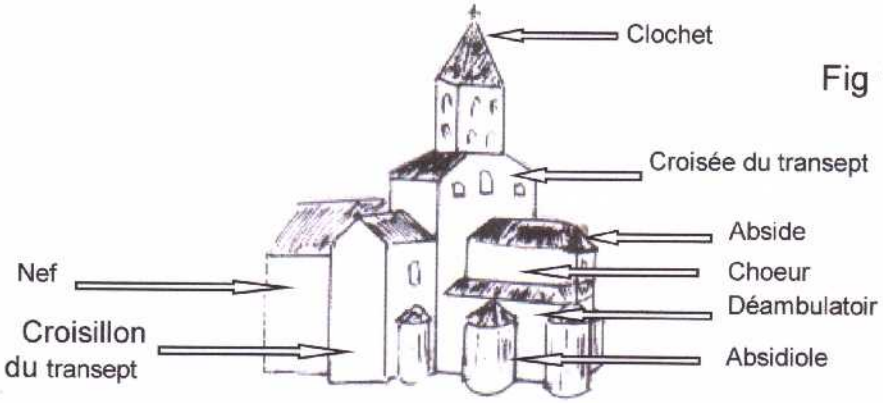

Fig 17)

Colonnes et chapiteaux

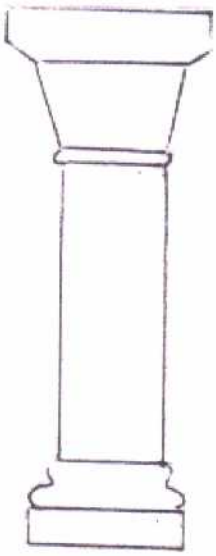

Une colonne(fig 18)

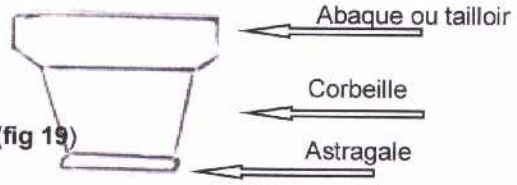

Le chapiteau (fig 19)

Le fût (fig 20)

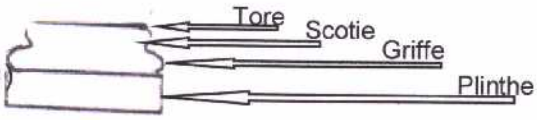

La base ou pied (fig 21)

Coupe de colonnes et piliers

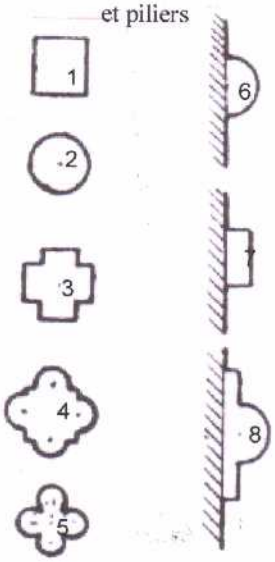

a) Sections de colonnes « libres »

1 Pilier carré
2 colonne
3 Pilier cruciforme
4 Pilier à noyeau carré et colonnes engagées
.5 Pilier quadrilobé

b) Sections de colonnes « engagées »

6 colonne engagée ou plaquée
7 pilastre
8 colonne engagée sur dosseret

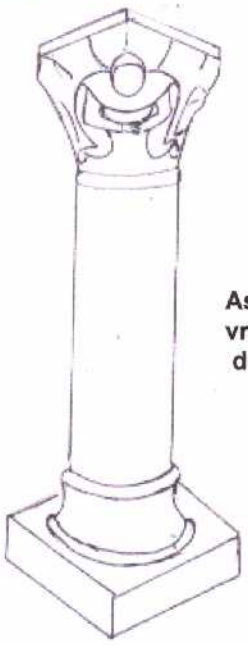

Aspect vraisemblable de « l'atlante » (fig 22)